



AMTLLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Sommersession 2018 • Zwölft Sitzung • 14.06.18 • 08h15 • 18.014
Conseil des Etats • Session d'été 2018 • Douzième séance • 14.06.18 • 08h15 • 18.014



18.014

Delegation bei der APF.

Bericht 2017

Délégation auprès de l'APF.

Rapport 2017

Zweitrat – Deuxième Conseil

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 28.05.18 (ERSTRAT - PREMIER CONSEIL)
STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 14.06.18 (ZWEITRAT - DEUXIÈME CONSEIL)

Levrat Christian (S, FR), pour la commission: Comme chaque année, il nous revient de vous présenter notre rapport annuel de la Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Compte tenu des discussions récurrentes sur l'utilité de l'APF, laissez-moi vous rappeler que cette assemblée réunit 84 Etats, une majorité des Etats africains étant représentés. Elle constitue le pendant parlementaire à l'Organisation internationale de la Francophonie sur le plan gouvernemental.

L'APF s'est considérablement élargie depuis le début des années 1990 en accueillant des délégués de plusieurs parlements de pays nouvellement admis, d'une part, d'Europe centrale et orientale et, d'autre part, d'Asie et du Moyen-Orient. Cette vitalité témoigne de l'attrait politique, économique et culturel que l'APF exerce sur l'ensemble des parlements d'Etats fédéraux et fédérés ayant en commun une proximité avec la langue française, une proximité parfois, du reste, qui n'est pas évidente. On peut penser aux adhésions récentes du Qatar, des Emirats arabes unis ou aux discussions sur le statut de l'Arabie saoudite dans le cadre de la Francophonie. Ce que nous devons en revanche en retirer, c'est que pour la plupart des Etats du monde, la Francophonie constitue une porte d'entrée utile en matière de politique africaine et un réseau d'influence qui, pour la Suisse également, se révèle de quelque utilité.

Notre délégation nourrit des réflexions de fond tant sur des thèmes d'intérêt national que sur les perspectives de la Francophonie et de ses régions, notamment de l'Afrique. Elle le fait en étroite coordination avec le Département fédéral des affaires étrangères, que nous remercions pour son ouverture et son appui.

Je m'arrêterai sur trois points, vu l'attention élevée que suscite ce rapport, qui ont particulièrement marqué notre année. Le premier point est la prévention de l'extrémisme violent et des radicalisations. Nous avons participé, dans le cadre de la Francophonie, aux discussions internationales sur la réponse à apporter au terrorisme, et nous avons, avec d'autres organisations, mené une réflexion sur le fait de passer d'une

AB 2018 S 569 / BO 2018 E 569

méthode qui consiste à terroriser les terroristes à une approche plus holistique qui inclut des éléments de prévention spécifiques.

Un deuxième point qui a été discuté, notamment sous l'impulsion Madame Seydoux, ce sont les efforts pour l'abolition de la peine de mort dans l'espace francophone. A l'heure actuelle, sur 79 Etats membres de la Francophonie, 55 ont aboli la peine de mort en droit, 18 en pratique, et 6 continuent à l'appliquer concrètement. Ces dernières années ont été marquées par de grandes avancées vers l'abolition générale de la peine de mort dans l'espace francophone, mais des taches sombres demeurent sur la carre, et les parlementaires, en particulier des Etats concernés, peuvent jouer un rôle important pour faire faire des progrès vers l'abolition de la peine de mort.

Le troisième point sur lequel je m'arrêterai, c'est la défense du plurilinguisme. Les débats au sein de l'APF ne se limitent pas à défendre la langue française comme élément culturel réunissant 80 Etats, mais la délégation met l'accent sur le plurilinguisme et le multiculturalisme qui prévaut en Suisse, ainsi que sur le fait que la moitié des Suisses utilisent au moins deux langues de manière régulière. Ce plurilinguisme vécu s'oppose à l'hégémonie de l'anglais, notamment dans le domaine de la recherche et des sciences.

La délégation s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année écoulée et a collaboré de manière intense aux travaux de l'APF, notamment grâce aux effort de Monsieur Berberat, qui préside une des quatre commissions



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Sommersession 2018 • Zwölfte Sitzung • 14.06.18 • 08h15 • 18.014
Conseil des Etats • Session d'été 2018 • Douzième séance • 14.06.18 • 08h15 • 18.014



mondiales de l'APF, celle consacrée à l'éducation, la culture et la science.
Voilà le rapport qu'il me paraît utile de faire, avec toute la brièveté requise.

Präsidentin (Keller-Sutter Karin, Präsidentin): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Delegation erhalten.
Die Delegation beantragt Ihnen, vom Bericht Kenntnis zu nehmen.

*Vom Bericht wird Kenntnis genommen
Il est pris acte du rapport*